

### **Article 1 : Administration**

La District du Val de Marne de Football organise annuellement sur son territoire une épreuve intitulée « Critérium Avenir U10-U11 » réservée aux clubs libres de son territoire sur invitation.

### **Article 2 : La Commission d'Organisation**

La Commission du Football Réduit et le CDT DAP en collaboration avec la Direction Administrative du District du Val de Marne de Football organisent et administrent ce Critérium.

### **Article 3 : Engagements**

Les engagements doivent parvenir au secrétariat du District du Val de Marne de Football avant la date limite fixée par la Commission d'Organisation.

L'engagement du club à cette épreuve est soumis à :

- L'étude du formulaire d'engagement
- La validation de cette candidature par le Comité de Direction du District du Val de Marne de Football.

### **Article 4 : Calendrier**

Les rencontres se jouent le samedi suivant le calendrier établi par le District du Val de Marne de Football. Le coup d'envoi des rencontres est compris entre 10h00 et 14h00 sur le terrain du club premier nommé, sauf accord écrit des deux clubs.

Les équipes ont la faculté de disputer leur rencontre à une date autre que celle prévue au calendrier (période de régularisation), après accord écrit des 2 clubs et validation par la Commission d'Organisation. Seuls les tours du Challenge Régional U11 est prioritaire sur le « Critérium Avenir U10-U11 ».

### **Article 5 : Système de l'épreuve**

L'épreuve se déroule selon les modalités suivantes :

➤ **5.1 Phase 1**

- Définition des niveaux :
  - Brassage sous forme de plateaux d'octobre à la Toussaint (type Challenge).

➤ **5.2 Phase 2**

Début du critérium – après les vacances de la Toussaint.

**Les équipes U10-U11 pratiquent du « foot à 8 » selon les règles du « foot à 8 ».**

**Les poules sont constituées de 8 à 12 clubs** en fonction du nombre de clubs. Toutes les équipes de la poule se rencontrent ». Aucun classement n'est pas publié.

Les clubs reçoivent ou se déplacent avec une équipe U10 et une U11. Toutes les équipes de la poule se rencontrent. Un classement est effectué à la fin de ces journées. Ce classement n'est pas publié.

Chaque rencontre sera précédée d'une séance de « shoot out » :

Départ simultané d'un joueur de chaque équipe vers le but adverse (départ à 26m du but) Le joueur a 6 secondes pour essayer de marquer, l'action se termine si le ballon sort du terrain, est capté par le



## Règlement du Critérium Avenir U10/U11 Foot à 8

gardien ou au bout de 6s (top donné par un des éducateurs). Faire tirer les joueurs dans l'ordre des numéros de 1 à 12. Si une équipe est en infériorité numérique, le N°1 refait le défi puis le N°2.... L'équipe qui marque le plus de buts remporte le défi.

### **Article 6 : Feuille de rencontre (GFER94)**

Dans tous les cas est considéré comme club visité le club désigné initialement recevant par la Commission du Football à Effectif Réduit, quel que soit le lieu de la rencontre. **L'utilisation de l'application GFER94 est obligatoire sous peine d'amendes dans le cas où l'application ne fonctionne pas et uniquement dans ce cas**, la feuille de rencontre est fournie par le club recevant qui a l'obligation, d'établir la feuille avant le début de celle-ci et de la faire parvenir au secrétariat administratif du District du Val de Marne de Football qui gère le critérium : soit par portage avant midi le mardi suivant la rencontre, ou par courrier dans les 24 heures ouvrables qui suivent la rencontre, le cachet de la poste faisant foi.

Le non-respect de ces règles entraîne une amende fixée à l'annexe financière.

Le non-respect de ces règles entraîne une amende.

### **Article 7 : Lois du jeu**

Identique à celui du Critérium Départemental U10-U11

**Important :**

2 zones techniques doivent être matérialisées (5x2m de chaque côté du but de football à 11). Les remplaçants doivent obligatoirement porter une chasuble.

### **Article 8 – Qualifications**

Conformément aux R.S.G du District du Val de Marne de Football (Article 8.3) :

Pour les joueurs et joueuses des catégories U6 à U12 et U6 F à U12F, le dirigeant doit certifier sur l'honneur l'identité et la qualification des joueurs et joueuses sans licence (cette mention devant figurer sur la feuille de match) et présenter obligatoirement la demande de licence de la saison en cours dûment complétée sans les conditions susvisées ou un certificat médical (original ou photocopie) de non contre-indication à la pratique du football établi au nom de chacun des joueurs concernés, et comportant le nom du médecin, la date de l'examen médical et sa signature manuscrite. A défaut de présentation de ce certificat médical, ces joueurs et joueuses ne pourront prendre part à la rencontre.

### **Article 9 : Forfaits / rencontres neutralisées (rencontres non jouées avant la date butoir)**

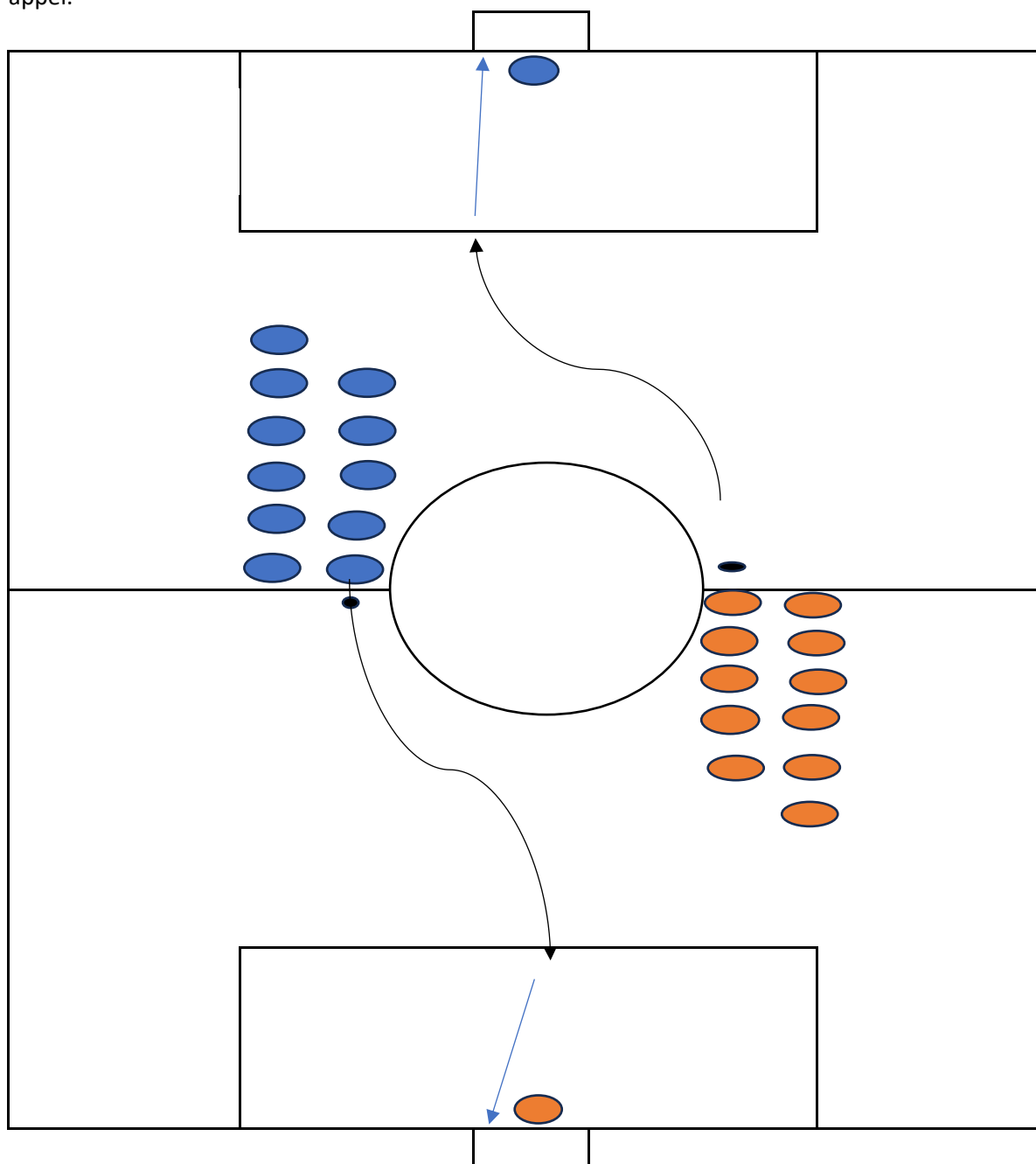
Une rencontre non jouée en cours de saison (forfait ou neutralisée) entraîne l'exclusion du club du « Critérium Avenir U10-U11 » la saison suivante, sauf cas particulier qui sera étudié par le Comité de Direction du District. Les décisions sont sans appel.

### **Article 10 : Application des Règlements**

La non-application des règlements peut entraîner l'exclusion du club du « Critérium Avenir U10-U11 » la saison suivante, sauf cas particulier qui sera étudié par le Comité de Direction du District. Les cas non prévus dans le présent règlement sont tranchés par la Commission d'Organisation et en dernier



ressort par le Comité de Direction du District sauf pour les cas disciplinaires. Les décisions sont sans appel.



### CONSIGNES

**Tous les joueurs font le défi avant la rencontre.**

**Départ simultané d'un joueur de chaque équipe vers le but adverse (départ à 26m du but) Le joueur a 6 secondes pour essayer de marquer, l'action se termine si le ballon sort du terrain, est capté par le gardien ou au bout de 6s (top donné par un des éducateurs). Faire tirer les joueurs dans l'ordre des numéros de 1 à 12. Si une équipe est en infériorité numérique, le N°1 refait le défi puis le N°2.... L'équipe qui marque le plus de buts remporte le défi.**



# Règlement du Critérium Avenir U10/U11 Foot à 8

